

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2012

Désignation des délégués pour la C.L.E.T.C :

Une nouvelle Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges a été créée par le Conseil Communautaire de la Sologne des Rivières le 26 septembre dernier.

Pour Souesmes sont désignés :

3 délégués titulaires : Jean-Michel DEZELU ; Jean-Marcel FONTAINE et Jacky RICARANT

Et 1 délégué suppléant : Dominique RAIMBAULT

Fonds de concours à la CCSR :

La Communauté de Communes de la Sologne des Rivières a décidé de réaliser des travaux de réhabilitation de bâtiments accueillant des activités de petite enfance/enfance/jeunesse, notamment à l'accueil de loisirs de Souesmes.

Le projet est estimé à 300 655 € HT. Une subvention au titre du FEADER a été sollicitée et d'autres seront demandées (DETR, CAF...).

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour verser un fonds de concours à la CCSR de l'ordre de 50% du montant HT des travaux non couverts par les subventions obtenues.

Acquisition de bien sans maître :

Le Conseil Municipal décide d'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil, charge monsieur le Maire d'engager toutes demandes et de signer tous documents nécessaires au transfert de propriété des parcelles E.683-684-685-686-2086 au profit de la commune.

Vente de bois de chauffage :

Le Conseil Municipal prend acte que la vente aura lieu le 30 novembre 2012 à 18 heures à la mairie de Souesmes, précise que la période d'inscription est fixée du 5 novembre 2012 au 28 novembre 2012 et fixe le prix de vente à 4 €/stère pour le bois sur pied et à 30 €/stère pour le bois façonné.

Subventions 2012 :

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

* Solognote de Souesmes	2 500 €
* Souesmes Loisir Animation	1 500 €
* A.D.M.R.	632 €
* Jeunes Sapeurs Pompiers Salbris	150 €
* Union Musicale Salbris	250 €
* Union Musicale Ferté-Imbault	250 €
* Chorale Chanterelle Salbris	250 €
* AFORPROBA Loir-et-Cher	65 €
* Chambre Métiers Loir-et-Cher	80 €
* C.A.U.E. Blois	120 €
* Association Judo Salbris	300 €
* Danse Classique Salbris	300 €
* BP41 – Les Papillons blancs de Loir-et-Cher	50 €
* Association Conciliateurs Justice Loir-et-Cher	100 €
* Association Juges Consulaires Blésois	150 €
* Association Gymnastique Salbris	300 €
* Association Refuge Animalier Salbris	747 €

Création de poste :

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire.

Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service :

Le Conseil Municipal autorise la Maire à signer un nouveau contrat, pour 3 ans, avec la société SEGILOG qui s'élève à 2 530 € HT par an.

Contrat groupe – Assurance statutaire :

Le Conseil Municipal retient la solution du remboursement des indemnités journalières à 100% avec une cotisation de 4,70% auprès de DEXIA/SOFCAP/CNP.

Dotation de Solidarité Rurale :

A compter de 2013, le Conseil Général étend le bénéfice de la Dotation de Solidarité Rurale aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants. Le Conseil Municipal approuve le projet d'amélioration d'éclairage public pour un montant de 28 223 € HT, sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général une aide financière au titre de cette dotation au taux le plus élevé possible.

Bilan activités 2011 CCSR :

Le Conseil Municipal prend acte du bilan d'activités 2011 de la CCSR.

Divers :

Monsieur Jean-Marcel FONTAINE évoque son entrevue avec monsieur COSTA qui recherche, actuellement, un terrain pour son activité.

Madame Elisabeth ROBERT dénonce une forte chloration de l'eau du réseau.